

Annexe 2 : Lire et écrire à l'École primaire

Le **Guide pratique des parents**, année 2012-2013, Mon enfant à l'école, CP-CM2, 52 pages, édité par l'Éducation nationale, décrit l'apprentissage du français au cours du cycle des apprentissages fondamentaux, CP-CE1.

Au cours préparatoire, l'apprentissage de la lecture passe par le décodage et l'identification des mots et par l'acquisition progressive des connaissances et compétences nécessaires à la compréhension des textes.

Le code alphabétique doit faire l'objet d'un travail systématique dès le début de l'année de CP. Les apprentissages de la lecture et de l'écriture, menés de pair, qu'il s'agisse des mots, des phrases, des textes, se renforcent mutuellement tout au long du cycle. Ces apprentissages s'appuient sur la pratique orale du langage et sur l'acquisition du vocabulaire ; ils s'accompagnent d'une première initiation à la grammaire et à l'orthographe. Les élèves apprennent progressivement à maîtriser les gestes de l'écriture cursive : écrire en respectant les graphies, les liaisons entre les lettres, les accents, les espaces entre les mots, les signes de ponctuation, les majuscules.

À la fin de ce cycle mon enfant va pouvoir : • s'exprimer clairement à l'oral en utilisant un vocabulaire approprié ; • lire seul, à haute voix, un texte comprenant des mots connus et inconnus ; • lire seul et écouter lire des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature de jeunesse, adaptés à son âge ; • lire seul et comprendre un énoncé, une consigne simple ; • dégager le thème d'un paragraphe ou d'un texte court ; • copier un texte court sans erreur dans une écriture cursive lisible et avec une présentation soignée ; • écrire sans erreur sous la dictée un texte de cinq lignes en utilisant ses connaissances lexicales,

orthographiques et grammaticales ; • utiliser ses connaissances pour mieux écrire un texte court ; • écrire de manière autonome un texte de cinq à dix lignes ; • dire de mémoire quelques textes en prose ou poèmes courts.

Pour l'apprentissage du français au cours du cycle des approfondissements, CE2-CM1-CM2, il est indiqué ce qui suit.

Faire accéder tous les élèves à la maîtrise de la langue française, à une expression précise et claire à l'oral comme à l'écrit, relève d'abord de l'enseignement du français mais aussi de toutes les disciplines : les sciences, les mathématiques, l'histoire, la géographie, l'éducation physique et les arts.

À la fin de ce cycle, mon enfant va pouvoir : • s'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis ; • prendre la parole en respectant le niveau de langue adapté ; • lire avec aisance (à haute voix, silencieusement) un texte ; • lire seul des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature de jeunesse, adaptés à son âge ; • lire seul et comprendre un énoncé, une consigne ; • comprendre des mots nouveaux et les utiliser à bon escient ; • dégager le thème d'un texte ; • utiliser ses connaissances pour réfléchir sur un texte (mieux le comprendre, ou mieux l'écrire) ; • répondre à une question par une phrase complète à l'oral comme à l'écrit ; • rédiger un texte d'une quinzaine de lignes (récit, description, dialogue, texte poétique, compte rendu) en utilisant ses connaissances en vocabulaire et en grammaire ; • orthographier correctement un texte simple de dix lignes – lors de sa rédaction ou de sa dictée – en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à la connaissance du vocabulaire ; • savoir utiliser un dictionnaire.